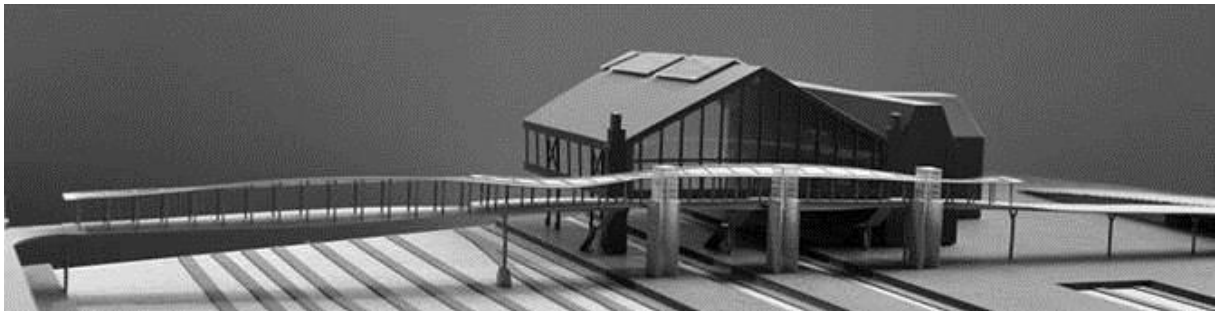




## Travaux du pôle d'échanges multimodal de la Gare de La Rochelle : 1<sup>er</sup> grutage de nuit d'un tronçon de la passerelle

dimanche 14 mars 2021 à partir de 23 heures



Jean-François Fountaine, Maire de La Rochelle, Président de la Communauté d'Agglomération, Bertrand Ayral, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération chargé des transports et mobilités, des liaisons cyclables et du Schéma directeur cyclable, Marie Nedellec, Conseillère Communautaire déléguée en charge de la Communication institutionnelle, de la Transformation numérique et des systèmes d'information, Olivier Prentout, Adjoint au Maire de La Rochelle chargé de l'aménagement et de la gestion des espaces publics, des mobilités urbaines, du stationnement et de la voirie et Jean-Luc Gary, Directeur territorial SNCF Réseau Nouvelle-Aquitaine se rendront à la Gare de La Rochelle pour assister au 1<sup>er</sup> grutage d'un tronçon de la passerelle dimanche 14 mars à partir de 23 heures.

La presse est également conviée. Les journalistes qui souhaitent assister doivent se faire connaître pour être autorisés à entrer dans la zone de grutage. Le rendez-vous est donné sur le parking courte durée Effia Boulevard Joffre, à gauche du parvis lorsque l'on est face à la gare. Il sera en accès libre.

**Attention** : pour des raisons de sécurité, le port du casque et d'une chasuble orange sera obligatoire, ainsi que des chaussures de sécurité ou apparentées (non fournies).

Les éléments de la passerelle ont été livrés en février 2021 et ont été assemblés au sol. Deux phases spectaculaires de grutage sont prévues pour déposer les éléments sur leurs piles : dans la nuit du 14 au 15 et du 15 au 16 mars 2021 depuis la zone nord, côté centre-ville, et du 22 au 23 puis du 28 au 31 mars côté sud. Ces opérations se dérouleront entre 23h et 5h30 pour maintenir la circulation des trains le jour. La grue positionnée à l'est du bâtiment voyageur soulèvera le 1<sup>er</sup> tronçon de passerelle et le déposera sur les piles. Des ajustages précis seront ensuite effectués.

Dessinée par Marc Mimram, la future passerelle d'accès sud de la gare de La Rochelle est un élément structurant de la reconfiguration de la gare. Structure d'acier fine et gracile d'esthétique contemporaine, elle dialoguera avec l'architecture métallique des années 1920 de la grande halle qui couvre les quais de la gare. L'architecte a rythmé le parcours aérien de 170 mètres de trois séquences alternées de promenade. Au sud la rampe parallèle aux voies est ouverte et offre un panorama sur la ville et le marais de Tasdon. La portion traversant les voies et longeant le bâtiment de la gare est couverte et dessert les quais par trois escaliers et trois ascenseurs accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un emmarchement conduit ensuite au Parvis de la gare côté centre-ville de La Rochelle.

**ATTACHEE DE PRESSE**

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle**

**[anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr) / [www.facebook.com/anne.michon.1](http://www.facebook.com/anne.michon.1)**